

# NOTICE POUR SKIPPER SUR DOLPHIN 81

V 1.9 T. Studer



## 1. Introduction

Les informations suivantes ont uniquement un *caractère informel* et peuvent être incomplètes ou prêter à confusion. Les documents de référence sont listés ci-dessous.

## 2. Références

Les documents suivants (en anglais) font office de *référence*:

- ISAF Racing Rules of Sailing (version actuelle)
- ISAF Equipment Rules of Sailing (version actuelle)
- International Dolphin 81 Class Rules (version actuelle)
- Filled out Measurement Form Dolphin 81 (actuel avec le bateau)

## 3. Jauge

- Le bateau utilisé en régate doit être jaugé par un jaugeur officiel par rapport aux Dolphin 81 Class Rules et disposer d'un Certificat de Jauge International Dolphin 81 Class valable.
- Une copie complète du Certificat de Jauge doit toujours être à bord.
- Aucune modification du bateau, du gréement et des voiles n'est permise.
- Les nouvelles voiles doivent être jaugées séparément par un jaugeur officiel de Swiss Sailing.

## 4. Equipage

- En tout 3-6 personnes d'un poids total de 420 kg.
- Gilets de lest ou ballaste à eau ne sont pas permis.

## 5. Voiles

- Au minimum 1 Grand-voile, 1 Gênois, 1 Foc et 1 Spi (Poids total des voiles min. 17kg) ;
- Au maximum un 2ème Spi en plus
- Toutes les voiles à bord doivent être jaugées et tamponnées.
- Les voiles doivent être réglés à l'intérieur des marques de jauge du mât et de la bôme.
- Le numéro de voile ne comporte pas le 81xx avant le numéro réel, c'est à dire par exemple ITA 71
- L'insigne est en bleu foncé, sur des tissus sombres l'insigne et les numéros de voiles doivent avoir un bon contraste; noir et blanc sont également permis dans ces cas

## 6. Bateau

- Les poids de correction stipulés sur le Certificat de Jauge doivent être montés.
- Le bateau doit disposer d'au moins 400 lit de corps de flottabilité.
- Le mât doit porter le numéro d'identification stipulé sur le Certificat de Jauge.
- La quête minimale de 11'730 mm mesurée avec la drisse de grand-voile depuis la tête de mât (à l'intersection avec la drisse) jusqu'au milieu à l'arrière du fond du cockpit doit être respectée.
- La publicité est uniquement autorisée si elle est enregistrée à la MNA (CH: Swiss Sailing).

## 7. Equipement

- Le poids combiné minimal (Certificat de Jauge, point 4, moteur, sec, ancre seule, batterie) est à respecter (définition 24 – 40kg) et les pièces sont à prendre à bord ainsi.
- Il y a au moins 1 gilet de sauvetage par membre d'équipage à bord.
- 1 Bouée de sauvetage avec 30m de corde flottante.
- 1 Seau avec au moins 7 lit de contenu.
- 1 Ancre pesant au moins 4 kg (aussi 1.5kg + chaîne 2.5kg) avec mouillage min. 30m et min. 8mm
- 1 Lampe en tête de mât > 5W avec batterie > 11Ah et >4kg
- 1 Pharmacie de bord
- Amarres d'une longueur totale > 20m et min. 8mm de diamètre
- 2 Pagaies, l'une équipée avec gaffe ou une gaffe séparée
- 1 Moteur > 16kg; 1 réservoir avec min. 2lt d'essence avant la régate
- Au moins 2 pare-battages
- Toutes les planches de fond, planches et matelas originale, porte de cabine
- Toutes les élingues